

Accès et Diffusion des données du financement du logement social

« Déploiement de SPLS (suivi et programmation des logements sociaux) »

Convention nationale – Juillet 2015

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>2</b>
<b>1. PERIMETRE DE LA CONVENTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2. NIVEAU DE VALIDATION DE LA CONVENTION.....</b>	<b>4</b>
<b>3. MODALITES D'ACCES A L'APPLICATION SPLS ET AUX INFOCENTRES SPLS ET SISAL.....</b>	<b>5</b>
<b>4. MODALITES DE DIFFUSION DES DONNEES.....</b>	<b>9</b>
<b>5. RESPONSABILITE DES ACTEURS DANS L'APPLICATION DU CADRE PREVU PAR LES CONVENTIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>6. FORMATION ET COUT D'ACCES.....</b>	<b>10</b>
<b>7. AXES D'ARBITRAGE LOCAUX .....</b>	<b>11</b>
<b>8. DUREE DE VALIDITE ET MODALITES DE REVISION DE LA CONVENTION.....</b>	<b>12</b>
<b>9. ANNEXES .....</b>	<b>12</b>

## Préambule

Les enjeux de pilotage et de conception des politiques de l'habitat demandent de pouvoir disposer d'informations de synthèse sur les différentes phases du financement d'une opération de logements sociaux. L'État met à la disposition des services gestionnaires – DDT/ DRIHL UT et délégataires des aides à la pierre - un système d'information composé, d'une part de **GALION**, l'outil d'instruction des dossiers de financement des aides à la pierre de droit commun, qui permet la collecte des données, et d'autre part de **SISAL**, l'infocentre de suivi des aides à la pierre, qui permet :

- De collecter les données de sources diverses provenant :
  - de GALION,
  - des outils d'instruction propres à certains délégataires,
  - de partenaires sur ces problématiques : ANRU, AFL, etc.,
  - d'autres SI comme SITADEL pour les informations complémentaires sur les permis de construire.
- De consolider, de modéliser et de restituer ces données par des analyses et par la production de documents.

L'objectif final est de disposer de l'information la plus complète sur la vie d'une opération, dès sa phase amont avec des informations prévisionnelles, jusqu'à la phase finale qui correspond à la mise en service des logements.

Depuis 2007, une démarche a été lancée avec le réseau des acteurs de l'habitat pour déployer un télé-service (portail internet) permettant aux maîtres d'ouvrages de déposer une demande d'aide à la pierre directement auprès des services responsables de la programmation. Cette collecte de données prévisionnelles concourt à une meilleure connaissance des besoins en financement par le niveau national et une plus grande efficacité de la politique de l'État sur ce sujet ; tandis que ce télé-service doit également permettre de restituer une meilleure information aux maîtres d'ouvrage sur le traitement de leurs demandes aux différentes étapes de la vie de leurs dossiers. Les nouvelles données remplies dans ce **télé-portail SPLS** sont exportées vers un univers dédié « Programmation », surnommé **l'infocentre SPLS**, pour permettre la réalisation d'analyses sur les territoires des besoins de financement. Ce complément d'information renforcera le suivi de ces opérations dans **SISAL**.

**Ainsi, les acteurs qui interagissent dans le cadre de la programmation disposent d'une information consolidée directement accessible dans SISAL sur le stock des opérations en attente de financement au niveau national, ainsi que des indicateurs sur le suivi opérationnel, mis à disposition dans l'infocentre SPLS.**

L'accès aux données du financement du logement social représente un enjeu majeur à de nombreux égards :

- Amélioration de la circulation des données afin d'augmenter – à terme – la production de logements sociaux,
- Ouverture des accès aux données de programmation contenues dans l'application de gestion SPLS pour assurer l'assistance aux utilisateurs et porter la dynamique du déploiement,
- Ouverture des accès aux infocentres SPLS et SISAL afin d'organiser les éventuels travaux de consolidation des données entre DREAL (ou DRIHL) et AR HLM.

Pour répondre à ces enjeux, le comité de pilotage national du déploiement de SPLS tenu le 10 juillet 2014 a acté la constitution d'un groupe de travail regroupant l'Etat, l'USH et les associations d'élus, afin de mettre en place une convention d'accès aux données à l'échelle nationale. A l'échelle locale, une déclinaison de cette convention pourrait être envisagée, en fonction des spécificités du territoire.

En parallèle de ce groupe de travail, le comité exécutif de l'USH qui s'est réuni le 12 novembre 2014 a donné mandat à un groupe de travail interfédéral en charge de déterminer et valider, du point de vue HLM, les règles définies dans la présente charte, à partir des propositions issues de la réunion du groupe de travail Etat / USH / Associations d'élus du 15 octobre 2014.

L'objectif de cette convention nationale est donc de :

- Définir le niveau d'accès à l'application SPLS en fonction des catégories d'acteurs et encadrer la diffusion des données issues des infocentres SPLS et SISAL,
- Responsabiliser les acteurs qui accèdent à l'application SPLS ainsi qu'aux données des infocentres SPLS et SISAL,
- Définir les conditions pratiques d'accès aux applications.

## 1. Périmètre de la convention

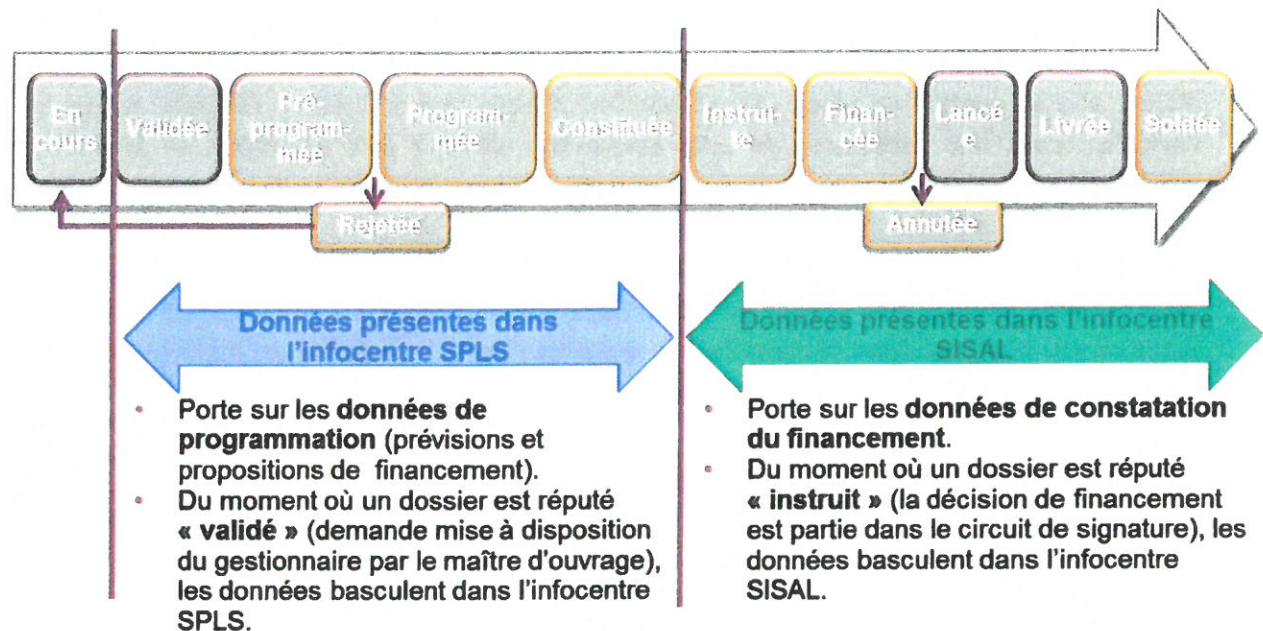
La présente convention encadre les règles d'accès et de diffusion des données issues des outils suivants :

- L'application de gestion SPLS,
- L'infocentre SPLS (données agrégées et détaillées),
- L'infocentre SISAL (données agrégées et détaillées).

La DHUP tient à rappeler la distinction à réaliser entre les données de programmation (issues de l'application de gestion SPLS) et celles de constatation du financement (issues de Galion) : si l'accès et la diffusion des données de programmation peuvent faire l'objet d'une discussion entre les partenaires, les données issues de SISAL relèvent quant à elles de **données administratives**.

Les données de pré-programmation, c'est-à-dire non encore validées par le maître d'ouvrage ni reçues par le gestionnaire, ne sont pas remontées dans les infocentres.

La présente convention concerne donc l'accès et la diffusion des données de programmation, des étapes « Validée » à « Constituée », puis des données de constatation du financement, des étapes « Instruite » à « Soldée », comme précisé sur le schéma suivant :



A noter :

- La question de l'accès à l'application Galion ne concernant que les services de l'Etat et entrant dans le cadre des missions générales du fonctionnaire, le sujet n'est pas intégré au périmètre de la convention.
- De même, les modèles de convention de délégation de compétence étant en cours de revue, le point spécifique de l'accès aux données et de leur diffusion pour les délégataires y sera directement intégré.

## 2. Niveau de validation de la convention

Les **acteurs concernés** par cette convention sont, d'une part, les **acteurs de l'Etat** ou travaillant pour le compte de l'Etat:

- DHUP,
- DREAL / DRIHL,
- DDT / DRIHL UT,
- Délégués des aides à la pierre.

D'autre part, les autres **acteurs de l'habitat** :

- USH,
- FNAR et ARHLM,
- Fédérations d'organismes,
- Associations d'élus (ACUF, AdCF, ADF, AMGVF),
- UESL,
- CDC,
- EPL.

L'adhésion à cette convention fait l'objet d'une **signature officielle** de la part des structures représentant chaque partenaire, ceci afin de légitimer la démarche autour de l'accès aux données et de leur diffusion, ainsi que de garantir l'application par tous les acteurs mobilisés dans la démarche des principes à appliquer. Cet engagement doit aussi permettre de garantir la qualité des données, en permettant la confrontation des approches à partir de sources identiques, et l'amélioration de la base de données accessible à l'ensemble des acteurs.

Le **niveau de signature attendu** est le suivant :

- Au niveau national des services de l'Etat :
  - Le **DHUP** ;
- Pour l'USH, la FNAR et les Fédérations d'organismes :
  - Les **présidents/directeurs nationaux de chaque structure** ;
- Pour les associations d'élus :
  - **Les présidents nationaux de chaque entité** ;
- Pour l'UESL / Action Logement :
  - **Le directeur général** ;
- Pour la CDC :
  - **La directrice générale adjointe**;
- Pour l'EPL :
  - **Le président national** ;
- Pour chacune des AR HLM :
  - **Le président**.

Une information des organismes Hlm sera mise en place par les AR pour présenter la convention.

L'intégration au périmètre de la convention d'autres partenaires pourra être ultérieurement envisagée : CGLLS, INSEE,...

Par ailleurs, les éventuelles déclinaisons locales de la convention pourront intégrer des partenaires autres que ceux cités ci-dessus, notamment dans le cadre des bureaux du CRH ou des observatoires du logement social (cf. partie 7 de la présente convention).

### 3. Modalités d'accès à l'application SPLS et aux infocentres SPLS et SISAL

#### a. Application de gestion SPLS

Un accès à l'application SPLS est disponible pour les acteurs suivants :

- Maîtres d'ouvrage :
  - Pour leurs opérations ;
- Gestionnaires – DDT / DRIHL UT et délégataires :

Convention nationale d'accès et de diffusion des données du financement du logement social

- Pour leur(s) territoire(s) de gestion ;
- DREAL / DRIHL :
  - Pour les gestionnaires de leur territoire d'intervention accédant au portail SPLS, exclusivement pour assurer l'assistance des utilisateurs ;
  - Si nécessaire et en concertation avec l'AR HLM, pour les maîtres d'ouvrage présents sur leur territoire, afin de permettre la continuité de l'assistance des utilisateurs ;
- AR HLM :
  - Pour les maîtres d'ouvrage présents sur leur territoire, exclusivement pour assurer l'assistance des utilisateurs.
- CDC et DR CDC :
  - Pour les maîtres d'ouvrage présents sur leur territoire et expérimentant le module Eco-PLS (éco-prêt logement social).

L'accès des DR CDC à l'application SPLS pourra éventuellement être repensé lors d'un groupe de travail DHUP / CDC sur la simplification et le rapprochement des procédures de demande de financement du logement social entre ces deux acteurs.

Un accès pourra être ouvert ultérieurement à l'UESL et à ses représentations territoriales, afin notamment qu'elles y déposent et aient accès à des pièces jointes.

### ***Cas spécifique des accès à l'application SPLS pour les DREAL / DRIHL et les AR HLM***

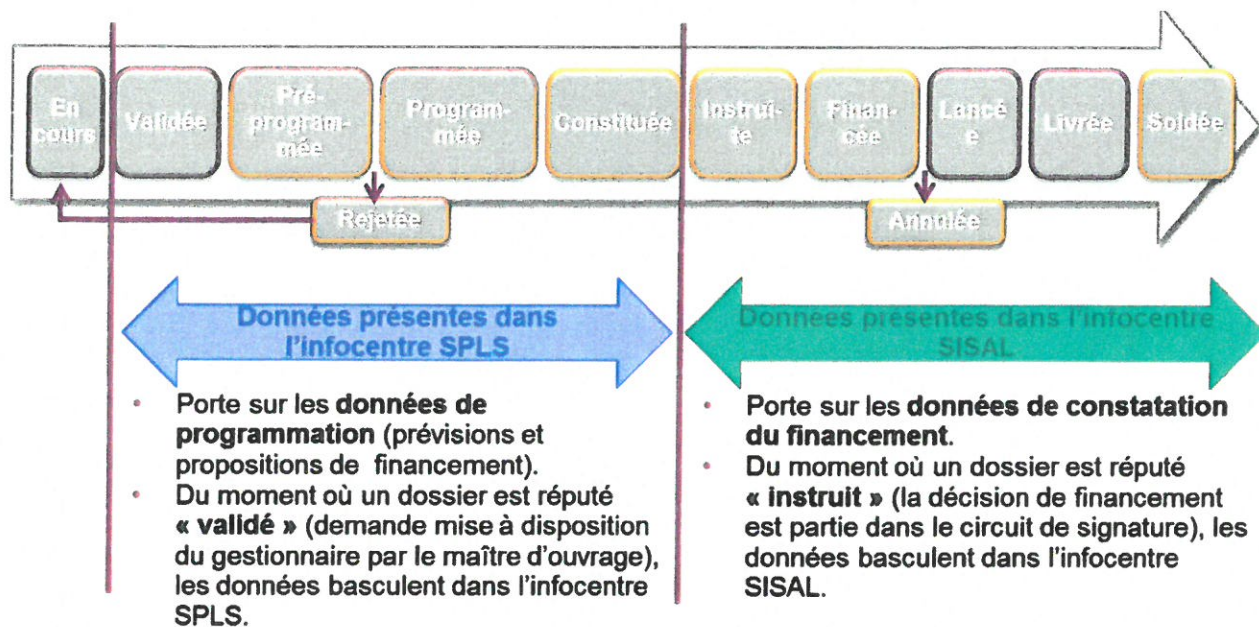
Les DREAL / DRIHL et les AR HLM pourront disposer d'un accès à l'application SPLS :

- Les AR HLM accèdent à l'ensemble des opérations dans l'application SPLS (à partir du statut « En cours »), pour les maîtres d'ouvrage de leur territoire accédant à SPLS ; cet accès leur permet d'assurer un **rôle d'assistance** aux utilisateurs ;
- Les DREAL / DRIHL accèdent à l'ensemble des opérations dans l'application SPLS puis dans Galion, pour les gestionnaires de leur territoire. Si nécessaire, après concertation avec l'AR HLM, elles accèdent aux opérations des maîtres d'ouvrage dans l'application SPLS. Ces accès leur permettent également d'assurer un **rôle d'assistance** aux utilisateurs.

En revanche, la **manipulation des données est de la responsabilité des maîtres d'ouvrage / des gestionnaires** et en aucun cas des AR HLM ou des DREAL / DRIHL, qui ont un rôle « support » dans l'application. La répartition des rôles entre l'AR HLM et la DREAL / DRIHL concernant l'assistance des utilisateurs pourra être définie localement.

## **b. Infocentre SPLS**

Pour rappel, les données disponibles dans l'infocentre SPLS sont les données correspondant à des stades spécifiques d'opérations de financement du logement social, et sont résumées dans le graphique suivant sous l'appellation « Donnée présentes dans l'infocentre SPLS » :



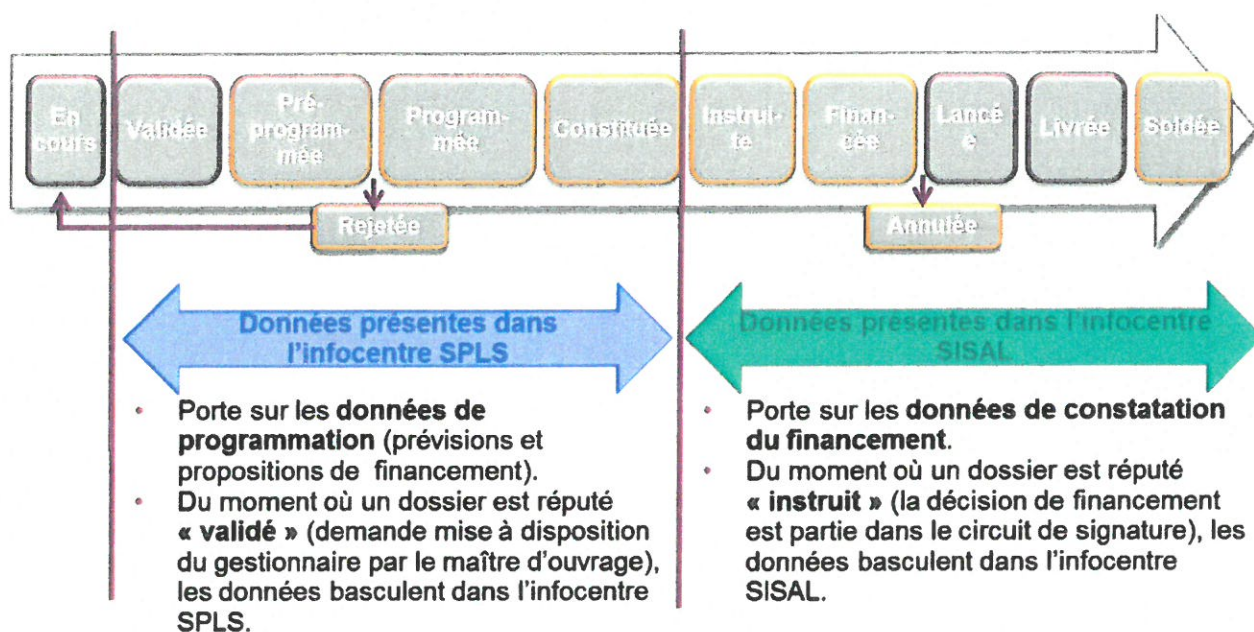
Un accès aux données agrégées et détaillées en temps réel de l'infocentre SPLS est ouvert aux acteurs suivants :

- DHUP,
- USH, pour les organismes rattachés à ses fédérations, conformément au « Pacte d'objectifs et de moyens entre l'Etat et le Mouvement HLM pour la mise en œuvre du Plan d'investissement pour le logement » du 08.07.2013,
- Fédérations professionnelles, pour les mêmes organismes,
- AR HLM, pour les mêmes organismes,
- Associations d'élus,
- UESL,
- DREAL / DRIHL,
- Gestionnaires – DDT / DRIHL UT et délégataires.

Ces accès ne comportent pas de restriction territoriale technique. La consultation et l'exploitation des données devront cependant être réalisées dans les limites « déontologiques » du territoire qui concerne chaque utilisateur, pour les données détaillées.

### c. Infocentre SISAL

Pour rappel, les données disponibles dans l'infocentre SISAL sont les données correspondant à des stades spécifiques d'opérations de financement du logement social, et sont résumées dans le graphique suivant sous l'appellation « Données présentes dans l'infocentre SISAL » :



Un accès aux données agrégées et détaillées en temps réel de l'infocentre SISAL est ouvert aux acteurs suivants :

- DHUP,
- USH, pour les organismes rattachés à ses fédérations, conformément au « Pacte d'objectifs et de moyens entre l'Etat et le Mouvement HLM pour la mise en œuvre du Plan d'investissement pour le logement » du 08.07.2013,
- FNAR et Fédérations professionnelles, pour les mêmes organismes,
- AR HLM, pour les mêmes organismes,
- Associations d'élus,
- UESL,
- DREAL / DRIHL,
- Gestionnaires – DDT / DRIHL UT et délégataires.

Comme pour l'infocentre SPLS, ces accès ne comportent pas de restriction territoriale technique. La consultation et l'exploitation des données devront cependant être réalisées dans les limites « déontologiques » du territoire qui concerne chaque utilisateur, pour les données détaillées.

#### **Cas spécifique de l'accès de l'USH aux données nationales issues de SISAL**

L'USH dispose d'un accès spécifique aux données nationales issues de SISAL, via le « Pacte d'objectifs et de moyens entre l'Etat et le Mouvement HLM pour la mise en œuvre du Plan d'investissement pour le logement » du 08.07.2013.



#### 4. Modalités de diffusion des données

La diffusion des données issues de l'application SPLS et des infocentres SPLS et SISAL doit respecter les principes suivants :

- Afin de veiller à la cohérence des échanges, chaque organisation gère, analyse et diffuse les données détaillées **dans la limite de son périmètre uniquement** :
  - A l'échelle locale, les utilisateurs diffusent les données détaillées de leur territoire uniquement. Des études comparatives pourront être réalisées sur la base des données agrégées d'autres territoires.
  - Si une entité demande à un utilisateur des données ayant pour but une analyse de données détaillées à l'échelle interdépartementale, régionale ou nationale, il doit réorienter cette demande vers le niveau supérieur : la DREAL / la DRIHL ou l'AR HLM, la DHUP ou l'USH.
  - Pour ce qui concerne l'officialisation des chiffres nationaux de fin d'exercice, les partenaires s'engagent à laisser le Ministère en charge du logement communiquer en premier lieu.
- La **communication de données** issues des infocentres SPLS et SISAL, notamment dans le cadre d'études et des observatoires du logement. – à l'extérieur du réseau de chaque partenaire – doit faire l'objet d'une **information préalable auprès des DREAL / DRIHL des régions concernées**. La **source des données** diffusées et la **date de leur extraction** sont systématiquement citées.
- Le diffuseur de la donnée doit être en mesure d'**expliquer et contextualiser les informations** qu'il diffuse ainsi que de témoigner de la finalité poursuivie.

Les représentants des organisations membres du bureau du CRH (*a fortiori* des CRHH), pourront disposer des données détaillées du financement du logement social dans le cadre de cette instance.

#### 5. Responsabilité des acteurs dans l'application du cadre prévu par les conventions

Chaque utilisateur doit s'assurer de l'adéquation des données qu'il utilise et de ses besoins propres.

Le respect du cadre établi par les conventions est assuré à deux niveaux :

- Les **partenaires** définis dans le cadre du périmètre des conventions s'engagent à respecter et faire respecter par les membres de leurs organisations respectives les **principes** établis par la convention nationale. Les organisations professionnelles sont tenues d'opérer une **veille constante** sur l'utilisation des données par leur réseau.
- Les utilisateurs des applications sont tenus pour responsables à titre **personnel** de l'accès, du traitement et de la diffusion des données effectués depuis leur compte Cerbère.

La communication de données hors du cadre prévu par la convention est **passible de sanctions**.

Par ailleurs, les utilisateurs des applications sont tenus de transmettre au(x) gestionnaire(s) concerné(s) (DREAL / DRIHL de la région concernée et DDT / DRIHL UT et délégués liés à l'opération en cause) les éventuelles **anomalies / corrections** détectées dans SPLS ou les infocentres SPLS et SISAL lors de leur consultation.

## 6. Formation et coût d'accès

### a. Formation

La DHUP met à disposition des utilisateurs habilités des **manuels d'utilisation** de l'application de gestion SPLS, à destination des gestionnaires et de maîtres d'ouvrage, ainsi que des **didacticiels** (vidéo de démonstration en ligne de l'application). Les têtes de réseau nationales sont responsables de leur diffusion aux utilisateurs finaux des organisations qui dépendent d'elles.

Les habilitations à Business Object peuvent se faire sur deux profils : le profil Lecteur et le profil Créateur<sup>1</sup>. Les utilisateurs souhaitant disposer d'un **profil « Créateur »** sur l'infocentre SPLS et/ou SISAL doivent suivre une **formation à la plateforme Business Objects**, selon des modalités à définir par chaque tête de réseau nationale.

La DHUP assure la formation des têtes de réseaux nationales qui sont ensuite autonomes pour gérer les organisations professionnelles qui dépendent d'elles.

La DHUP met également à disposition des utilisateurs habilités aux infocentres un guide d'utilisation à Business Objects, ainsi qu'un dictionnaire des données des infocentres SPLS et SISAL. Les têtes de réseau nationales sont responsables de leur diffusion aux utilisateurs finaux des organisations qui dépendent d'elles.

### b. Coût d'accès

L'accès à l'application SPLS, en lecture comme en écriture, ne génère pas de coût. Il n'existe pas de restriction au nombre d'habilitations par organisme, toutefois les demandes devront correspondre aux besoins et à l'organisation internes de la structure.

L'ouverture d'un accès à l'infocentre SPLS génère un coût de :

- 100€ par profil « Lecteur »,
- 360€ par profil « Créateur ».

Dans les deux cas, chaque habilitation fait également l'objet d'un forfait annuel de maintenance de 100€.

---

<sup>1</sup> Le profil « Lecteur » permet d'avoir accès aux données à travers des requêtes déjà formulées dans l'outil, en choisissant l'année ou le territoire sur lequel l'information doit porter. Le profil « Créateur » permet en outre de créer des requêtes personnalisées pour obtenir une information ou un croisement d'information plus précis.

L'ouverture d'un accès à l'infocentre SISAL génère des coûts identiques, soit :

- 100€ par profil « Lecteur »
- 360€ par profil « Créateur »

Dans les deux cas, chaque habilitation fait également l'objet d'un forfait annuel de maintenance de 100€.

Ces coûts représentent principalement des licences. En cas de demande de double habilitation au même profil (à l'infocentre SPLS et à l'infocentre SISAL), l'utilisateur n'aura à payer que l'ouverture d'un seul accès et à contribuer à la maintenance d'un seul infocentre.

En ce qui concerne les gestionnaires, la DHUP est responsable de l'achat de cette licence et des coûts de maintenance. En ce qui concerne les acteurs de l'habitat, il est présumé que les coûts d'ouverture de droits seront assumés par les représentations nationales.

A noter : Tous les accès à Business Objects déjà attribués (dans le cadre des infocentres SNE, SITADEL, RPLS, SISAL, SPLS...) pourront être revalorisés dans le cadre des infocentres SPLS et SISAL ? Le cas échéant, **seuls les frais de maintenance seront dus.**

La liste des droits existants sera transmise une fois par an par la DHUP aux têtes de réseau nationales, afin d'effectuer un contrôle régulier et de s'assurer qu'ils correspondent aux besoins réels des organisations.

## 7. Axes d'arbitrage locaux

Une **déclinaison régionale** de la convention pourra être réalisée, en tant que de besoin, et éventuellement dans un second temps, par le niveau local. Cette convention locale devra alors être signée *a minima* par le préfet de région et par les représentants régionaux des acteurs de l'habitat concernés. En tout état de cause, même si le niveau local choisit de décliner la convention nationale, les principes de cette dernière devront être respectés, tant pour l'ouverture des accès aux applications que concernant la diffusion des données qu'elles contiennent.

Si le niveau local identifie le besoin de décliner une convention au niveau régional, les points éventuels de discussion pourront concerner :

- La mise en place d'un processus de validation supplémentaire avant la diffusion de certaines données préalablement définies ;
- Les modalités d'animation des réseaux et de formation des utilisateurs ;
- L'organisation de l'accès et de la diffusion des données à l'échelle locale (par exemple, les DDT / DRIHL UT n'accèdent pas aux infocentres et la DREAL / DRIHL se charge d'extraire et diffuser les données qu'elles exploitent par la suite) ;
- L'extension du périmètre initial de la convention à d'autres acteurs que ceux prévus par la convention nationale (représentants des délégataires, membres spécifiques du CRH,...) ;

- Les modalités de diffusion des données dans le cadre des observatoires locaux de l'habitat.

La convention locale sera à transmettre à la DHUP.

## 8. Durée de validité et modalités de révision de la convention

La présente convention est signée pour une durée de 1 année et est tacitement reconduite à la fin de la période, pour une durée de 1 année, sauf résiliation par l'une des parties, notifiée par lettre recommandée avec avis de réception *a minima* 2 mois avant la fin de la convention.

Une fois validée et signée, la convention comprenant la liste des signataires sera mise à disposition des partenaires et du grand public à travers les sites du Ministère en charge du logement.

Toute modification ou évolution de la présente convention fera l'objet d'une communication à tous les signataires et leur accord devra être sollicité, sous peine de rendre caducs les accès à l'application SPLS et aux infocentres SPLS et SISAL décrits plus haut. Les avenants éventuels seront mis en ligne sur le même site du Ministère que la convention originelle. L'élargissement éventuel de la convention à de nouveaux acteurs, ainsi que la déclinaison de la présente convention en conventions régionales, seront en particulier diffusés dans ce cadre.

A noter : Compte tenu du caractère évolutif de l'application SPLS et des infocentres SPLS et SISAL dont la présente convention font l'objet, les sujets « techniques » amenés à être modifiés pourront être ajoutés en annexe du document afin d'éviter de multiplier les avenants nécessitant de solliciter le circuit de validation le plus haut.

## 9. Annexes

### Extrait du dictionnaire des données de l'infocentre SISAL :

Les données suivies de la mention SPLS sont conjointes aux deux infocentres.

Déploiement de SPLS (suivi et programmation des logements sociaux)

UNIVERS Système d'information sur les logements aidés (SISAL)		définition	Si liste commentaire
Territoire	Communes	référentiel des territoires référentiel des 36000 communes mis à jour chaque année à partir des données fournies par la DGCL.	
	N° commune	Code INSEE de la commune	
	Nom commune	Nom de la commune	
	Département	Nom du département	
	Code unité urbaine	Code de l'unité urbaine d'appartenance	
	Code aire urbaine	Code de l'aire urbaine d'appartenance	
	Code espace urbain	Code de l'espace urbain d'appartenance	
	N° Siren	N° de SIREN de la commune	
	Conocer Art55	booléen. Commune concernée ou non par l'article 55 de la loi SPU	
	Soum Art55	booléen. Commune soumise ou non par l'article 55 de la loi SPU	
	N° siren de l'EPCI	identifiant SIREN de l'EPCI de rattachement (si rattachement)	
	Typologie	type de commune	Autre commune de l'espace rural / commune multipolarisée / couronne d'un pôle emploi de l'espace rural / couronne péri-urbaine / membre d'un pôle urbain / pôle d'emploi de l'espace rural
	Typocom	typologie chiffrée des communes	1 à 6
	Nom du gestionnaire	Nom du gestionnaire	
	Population sans doubles comptes	La population sans doubles comptes (PSDC) comprend: la population des logements y compris les élèves internes et les militaires séjournant dans un établissement d'une autre commune et ayant leur résidence personnelle dans la commune ; la population des collectivités de la commune : travailleurs en foyer, étudiants en cité universitaire, personnes âgées en maison de retraite, hospitalisés de longue durée, religieux, pers. en centre d'hébergement de courte durée, autres : handicapés... ; les personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles et les mariners ; la population des établissements pénitentiaires de la commune ; les militaires et élèves internes vivant dans un établi. de la commune et n'ayant pas d'autre résidence.	
Nombre rés. Princip. (sens)	Nombre de résidences principales au sens de la taxe d'habitation		

	Nombre de résidences principales au sens INSEE RGCP (recensement général de la population)		
Départements	Code département	référentiel des départements	
	Département	Code INSEE du département	
	N° région	nom du département	
Régions	N° siren	N° région Insee	
	N° région	N° SIREN du département	
	Insee région	référentiel des régions	
Unité urbaine	Région	Code de classement de la région (rang d'importance)	
	N° uu	Code INSEE de la région	
	Nom uu	Nom de la région	
Aire urbaine	Est un pôle	référentiel des unités urbaine : commune ou un ens. de communes dont plus de la moitié de la population réside ds une zone agglomérée de + de 2 000 hab. ds laquelle aucune habitation n'est séparée de la plus proche de 200 mètres.	
	Code aire urbaine	Code de l'unité urbaine	
	Nom aire urbaine	Nom de l'unité urbaine	
Espace urbain	Internationale	booléen : l'unité urbaine est elle le pôle de l'aire urbaine à laquelle elle est rattachée	
	Code espace urbain	référentiel des aires urbaines. Ensemble constitué par un pôle urbain (agglomération offrant au moins 5000 emplois) et sa couronne périurbaine dans lesquels travaille au moins 40% de la population active résidente.	
	Nom espace urbain	Code de l'aire urbaine	
Zones financement	Zones 123	Nom de l'aire urbaine	
	Zones Robien	booléen : L'aire urbaine est elle implantée sur un territoire transfrontalier	
	TLV	référentiel des espace urbain. ensemble continu formé par des aires urbaines et par les communes d'au moins 40% de la population active résidente travaille dans l'une ou l'autre de ces aires urbaines; ces communes sont dites multipolarisées.	
Zona local	code de l'espace urbain	code de l'espace urbain	
		Nom de l'espace urbain	
		référentiel des zones de financement.	

<table border="1"> <tr><td><b>Epci</b></td></tr> <tr><td>Siren Epci</td></tr> <tr><td>Nom Epci</td></tr> <tr><td>Année Epci</td></tr> <tr><td>N° commune de réf</td></tr> <tr><td>Nature juridique</td></tr> <tr><td>Régime fiscal</td></tr> <tr><td>Epci Codegest</td></tr> <tr><td><b>Conventions ANRU</b></td></tr> <tr><td>département ANRU</td></tr> <tr><td>code projet ANRU</td></tr> <tr><td>libellé projet ANRU</td></tr> </table>	<b>Epci</b>	Siren Epci	Nom Epci	Année Epci	N° commune de réf	Nature juridique	Régime fiscal	Epci Codegest	<b>Conventions ANRU</b>	département ANRU	code projet ANRU	libellé projet ANRU		<table border="1"> <tr><td><b>référéntiel des EPCI</b></td></tr> <tr><td>SIREN de l'epci</td></tr> <tr><td>Nom de l'EPCI</td></tr> <tr><td>Année de création de l'EPCI</td></tr> <tr><td>Code INSEE de la commune de référence</td></tr> <tr><td>Nature juridique de l'EPCI</td></tr> <tr><td>Régime fiscal appliqué à l'EPCI</td></tr> <tr><td>code gestionnaire de l'EPCI (identification dans le système d'information Galion/sisal)</td></tr> <tr><td>n° de département ANRU</td></tr> <tr><td>code projet ANRU</td></tr> <tr><td>nom commune du projet ANRU</td></tr> </table>	<b>référéntiel des EPCI</b>	SIREN de l'epci	Nom de l'EPCI	Année de création de l'EPCI	Code INSEE de la commune de référence	Nature juridique de l'EPCI	Régime fiscal appliqué à l'EPCI	code gestionnaire de l'EPCI (identification dans le système d'information Galion/sisal)	n° de département ANRU	code projet ANRU	nom commune du projet ANRU	<table border="1"> <tr><td>Communauté urbaine / communauté d'agglomération / communauté de communes / syndicat d'agglomérations nouvelles</td></tr> <tr><td>4 taux / taxe professionnelle unique</td></tr> </table>	Communauté urbaine / communauté d'agglomération / communauté de communes / syndicat d'agglomérations nouvelles	4 taux / taxe professionnelle unique																			
<b>Epci</b>																																															
Siren Epci																																															
Nom Epci																																															
Année Epci																																															
N° commune de réf																																															
Nature juridique																																															
Régime fiscal																																															
Epci Codegest																																															
<b>Conventions ANRU</b>																																															
département ANRU																																															
code projet ANRU																																															
libellé projet ANRU																																															
<b>référéntiel des EPCI</b>																																															
SIREN de l'epci																																															
Nom de l'EPCI																																															
Année de création de l'EPCI																																															
Code INSEE de la commune de référence																																															
Nature juridique de l'EPCI																																															
Régime fiscal appliqué à l'EPCI																																															
code gestionnaire de l'EPCI (identification dans le système d'information Galion/sisal)																																															
n° de département ANRU																																															
code projet ANRU																																															
nom commune du projet ANRU																																															
Communauté urbaine / communauté d'agglomération / communauté de communes / syndicat d'agglomérations nouvelles																																															
4 taux / taxe professionnelle unique																																															
<table border="1"> <tr><td><b>Objectifs</b></td></tr> <tr><td><b>Régions</b></td></tr> <tr><td>Région</td></tr> <tr><td>VEFA exceptionnelle 2008-2009</td></tr> <tr><td>Objectifs 2010 PLUS-PLAI</td></tr> </table>	<b>Objectifs</b>	<b>Régions</b>	Région	VEFA exceptionnelle 2008-2009	Objectifs 2010 PLUS-PLAI		<table border="1"> <tr><td><b>référéntiel des objectifs attribués au niveau régional</b></td></tr> <tr><td>Nom de la région</td></tr> <tr><td>Objectifs attribués dans la cadre du programme exceptionnel VEFA annoncé le 1 octobre 2008 par le président de la République</td></tr> </table>	<b>référéntiel des objectifs attribués au niveau régional</b>	Nom de la région	Objectifs attribués dans la cadre du programme exceptionnel VEFA annoncé le 1 octobre 2008 par le président de la République																																					
<b>Objectifs</b>																																															
<b>Régions</b>																																															
Région																																															
VEFA exceptionnelle 2008-2009																																															
Objectifs 2010 PLUS-PLAI																																															
<b>référéntiel des objectifs attribués au niveau régional</b>																																															
Nom de la région																																															
Objectifs attribués dans la cadre du programme exceptionnel VEFA annoncé le 1 octobre 2008 par le président de la République																																															
<table border="1"> <tr><td><b>Gestionnaire</b></td></tr> <tr><td>nom gest.</td></tr> <tr><td>code gest.</td></tr> <tr><td>N° de siren</td></tr> <tr><td>département de référence</td></tr> <tr><td>délégué?</td></tr> <tr><td>déb. délégation</td></tr> <tr><td>fin délégation</td></tr> </table>	<b>Gestionnaire</b>	nom gest.	code gest.	N° de siren	département de référence	délégué?	déb. délégation	fin délégation	SPLS	<table border="1"> <tr><td><b>regroupement de l'ensemble des gestionnaires ETAT /EPCI</b></td></tr> <tr><td>nom du gestionnaire</td></tr> <tr><td>Code du gestionnaire</td></tr> <tr><td>identifiant SIREN</td></tr> <tr><td>département de rattachement</td></tr> <tr><td>Est-il délégué des aides à la pierre</td></tr> <tr><td>date de début de la délégation si délégué</td></tr> <tr><td>date de fin de délégation si délégué</td></tr> </table>	<b>regroupement de l'ensemble des gestionnaires ETAT /EPCI</b>	nom du gestionnaire	Code du gestionnaire	identifiant SIREN	département de rattachement	Est-il délégué des aides à la pierre	date de début de la délégation si délégué	date de fin de délégation si délégué	<table border="1"> <tr><td>oui/non</td></tr> </table>	oui/non																											
<b>Gestionnaire</b>																																															
nom gest.																																															
code gest.																																															
N° de siren																																															
département de référence																																															
délégué?																																															
déb. délégation																																															
fin délégation																																															
<b>regroupement de l'ensemble des gestionnaires ETAT /EPCI</b>																																															
nom du gestionnaire																																															
Code du gestionnaire																																															
identifiant SIREN																																															
département de rattachement																																															
Est-il délégué des aides à la pierre																																															
date de début de la délégation si délégué																																															
date de fin de délégation si délégué																																															
oui/non																																															
<table border="1"> <tr><td><b>Maître d'ouvrage</b></td></tr> <tr><td>N° de siren</td></tr> <tr><td>Nom officiel de l'organisme</td></tr> </table>	<b>Maître d'ouvrage</b>	N° de siren	Nom officiel de l'organisme	SPLS SPLS	<table border="1"> <tr><td><b>référéntiel des maître d'ouvrage</b></td></tr> <tr><td>N° SIREN du maître d'ouvrage</td></tr> <tr><td>Nom complet</td></tr> </table>	<b>référéntiel des maître d'ouvrage</b>	N° SIREN du maître d'ouvrage	Nom complet																																							
<b>Maître d'ouvrage</b>																																															
N° de siren																																															
Nom officiel de l'organisme																																															
<b>référéntiel des maître d'ouvrage</b>																																															
N° SIREN du maître d'ouvrage																																															
Nom complet																																															
<table border="1"> <tr><td>Nom court de l'organisme</td></tr> <tr><td>Sigle de l'organisme</td></tr> <tr><td>Date de prise en compte</td></tr> <tr><td>Département siège social</td></tr> <tr><td>Catégorie d'organismes</td></tr> <tr><td>Famille d'organismes</td></tr> <tr><td>Code famille d'organismes</td></tr> <tr><td>Classe famille organisme</td></tr> <tr><td>Adresse 1</td></tr> <tr><td>Adresse 2</td></tr> <tr><td>Adresse 3</td></tr> <tr><td>Adresse 4</td></tr> <tr><td>Adresse 5</td></tr> <tr><td>Code postal</td></tr> <tr><td>Ville</td></tr> </table>	Nom court de l'organisme	Sigle de l'organisme	Date de prise en compte	Département siège social	Catégorie d'organismes	Famille d'organismes	Code famille d'organismes	Classe famille organisme	Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	Adresse 4	Adresse 5	Code postal	Ville		<table border="1"> <tr><td>Nom court</td></tr> <tr><td>Sigle</td></tr> <tr><td>Date de création dans le référentiel MDA</td></tr> <tr><td>Localisation du siège social</td></tr> <tr><td>Catégorie juridique de rattachement de l'organisme</td></tr> <tr><td>Famille de rattachement de l'organisme</td></tr> <tr><td>code d'identification de la famille d'organisme</td></tr> <tr><td>code de classement par rang d'importance statutaire</td></tr> <tr><td>identité du destinataire : civilité - titre - nom - prénom</td></tr> <tr><td>identification du point de remise : N° appart ou boîte aux lettres - étage - couloir - escalier</td></tr> <tr><td>complément de localisation de la construction : entrée - bâtiment - immeuble - résidence</td></tr> <tr><td>N° et libellé de voie : rue - avenue - hameau</td></tr> <tr><td>Servicoe de distribution - complément localisation voie</td></tr> <tr><td>poste restante - BP - lieu dit aux voies baptisées</td></tr> <tr><td>code postal</td></tr> <tr><td>ville</td></tr> <tr><td><b>Classe opération : comprend l'ensemble des données élémentaires descriptives d'une opération</b></td></tr> <tr><td>identification SISAL du numéro de l'opération</td></tr> <tr><td>n° opération créé par Galion</td></tr> <tr><td>statut de l'opération</td></tr> <tr><td>code gestionnaire du service instructeur (identification ds le système d'information Galion Sisal)</td></tr> <tr><td>Intitulé de l'opération</td></tr> <tr><td>Cadre réglementaire générale de l'opération financée</td></tr> </table>	Nom court	Sigle	Date de création dans le référentiel MDA	Localisation du siège social	Catégorie juridique de rattachement de l'organisme	Famille de rattachement de l'organisme	code d'identification de la famille d'organisme	code de classement par rang d'importance statutaire	identité du destinataire : civilité - titre - nom - prénom	identification du point de remise : N° appart ou boîte aux lettres - étage - couloir - escalier	complément de localisation de la construction : entrée - bâtiment - immeuble - résidence	N° et libellé de voie : rue - avenue - hameau	Servicoe de distribution - complément localisation voie	poste restante - BP - lieu dit aux voies baptisées	code postal	ville	<b>Classe opération : comprend l'ensemble des données élémentaires descriptives d'une opération</b>	identification SISAL du numéro de l'opération	n° opération créé par Galion	statut de l'opération	code gestionnaire du service instructeur (identification ds le système d'information Galion Sisal)	Intitulé de l'opération	Cadre réglementaire générale de l'opération financée	<table border="1"> <tr><td>DPH, SAHLM, SCI etc...</td></tr> <tr><td>Entreprise HLM / Entreprise commerciales / collectivités locales / tiers secteur / administration publiques / personnes physiques / foncière logement</td></tr> <tr><td>Localisation à l'adresse géopostale (AFNOR XPZ10-011)</td></tr> <tr><td>Année de gestion + code gest. + n° de dossier Galion</td></tr> <tr><td>DD+ N° de département pour les DDE / DR+ N° région pour les DRE / CG+n° de département pour les conseils généraux / N° INSEE de la commune centre pour un EPCI</td></tr> <tr><td>Acqu - amét /AIRES GOVI/démolit /étude/heureuf/offre NOUVELLE/PALULOS/REHABILITATION</td></tr> </table>	DPH, SAHLM, SCI etc...	Entreprise HLM / Entreprise commerciales / collectivités locales / tiers secteur / administration publiques / personnes physiques / foncière logement	Localisation à l'adresse géopostale (AFNOR XPZ10-011)	Année de gestion + code gest. + n° de dossier Galion	DD+ N° de département pour les DDE / DR+ N° région pour les DRE / CG+n° de département pour les conseils généraux / N° INSEE de la commune centre pour un EPCI	Acqu - amét /AIRES GOVI/démolit /étude/heureuf/offre NOUVELLE/PALULOS/REHABILITATION
Nom court de l'organisme																																															
Sigle de l'organisme																																															
Date de prise en compte																																															
Département siège social																																															
Catégorie d'organismes																																															
Famille d'organismes																																															
Code famille d'organismes																																															
Classe famille organisme																																															
Adresse 1																																															
Adresse 2																																															
Adresse 3																																															
Adresse 4																																															
Adresse 5																																															
Code postal																																															
Ville																																															
Nom court																																															
Sigle																																															
Date de création dans le référentiel MDA																																															
Localisation du siège social																																															
Catégorie juridique de rattachement de l'organisme																																															
Famille de rattachement de l'organisme																																															
code d'identification de la famille d'organisme																																															
code de classement par rang d'importance statutaire																																															
identité du destinataire : civilité - titre - nom - prénom																																															
identification du point de remise : N° appart ou boîte aux lettres - étage - couloir - escalier																																															
complément de localisation de la construction : entrée - bâtiment - immeuble - résidence																																															
N° et libellé de voie : rue - avenue - hameau																																															
Servicoe de distribution - complément localisation voie																																															
poste restante - BP - lieu dit aux voies baptisées																																															
code postal																																															
ville																																															
<b>Classe opération : comprend l'ensemble des données élémentaires descriptives d'une opération</b>																																															
identification SISAL du numéro de l'opération																																															
n° opération créé par Galion																																															
statut de l'opération																																															
code gestionnaire du service instructeur (identification ds le système d'information Galion Sisal)																																															
Intitulé de l'opération																																															
Cadre réglementaire générale de l'opération financée																																															
DPH, SAHLM, SCI etc...																																															
Entreprise HLM / Entreprise commerciales / collectivités locales / tiers secteur / administration publiques / personnes physiques / foncière logement																																															
Localisation à l'adresse géopostale (AFNOR XPZ10-011)																																															
Année de gestion + code gest. + n° de dossier Galion																																															
DD+ N° de département pour les DDE / DR+ N° région pour les DRE / CG+n° de département pour les conseils généraux / N° INSEE de la commune centre pour un EPCI																																															
Acqu - amét /AIRES GOVI/démolit /étude/heureuf/offre NOUVELLE/PALULOS/REHABILITATION																																															
<table border="1"> <tr><td><b>Opération</b></td></tr> <tr><td>N° opération</td></tr> <tr><td>N° opération application</td></tr> <tr><td>Statut</td></tr> <tr><td>Code gestionnaire</td></tr> <tr><td>Nom opération</td></tr> <tr><td>Nature opération</td></tr> </table>	<b>Opération</b>	N° opération	N° opération application	Statut	Code gestionnaire	Nom opération	Nature opération	SPLS SPLS SPLS SPLS																																							
<b>Opération</b>																																															
N° opération																																															
N° opération application																																															
Statut																																															
Code gestionnaire																																															
Nom opération																																															
Nature opération																																															

Déploiement de SPLS (suivi et programmation des logements sociaux)

Nature logement	SPLS	Utilité finale des logements financés	Autre! Autre logement foyer / Foyer-Pes. Sociale Hébergement / Hébergement d'urgence Logement-foyers / Logements ordinaires / Maison relais (pensions de famille) / Résidence accueil / Résidence Sociale / Résidence Sociale classique
Type habitat	SPLS	Collectif/individuel/mixte	
Type financement		booléen. L'opération est elle composée de plusieurs produits de financement	
Type d'opération		Dispositifs gouvernementaux pouvant caractériser une opération ville / rehab. logement foyer	autre / autre opérations spécifique / communes inf. à 5000h / contrat / contrat 80000 / contrat relance / hors opérations spécifiques / opérations expérimentales / organismes en difficultés / PACT urbain / palulos
Type d'opération 2		type d'opération	
Type bénéficiaire	SPLS	Bénéficiaires ciblet des logements financés	Autres résidents de résidence sociale / étudiants / handicapés / jeunes / Logés en FTM / Logés en ex.FTM Logés en ex.FJT / logés en maison relais / logés en maisons relais / accueil / Menages / personnes Agees Saisonniers
Dévolution	SPLS	Mode passation des marchés publics	Entreprise générale/ Lots séparés/ non déterminé / programme exceptionnel 30000 / VEFA
Date de réf. des prix		Date de référence des prix du marché	
Année de gestion		à ne plus utiliser	
Année gestion prévisionnelle		Année au titre de laquelle la décision de financement a été imputée	
Année gestion clôture		Année au titre de laquelle la décision de financement a été clôturée	
Date opération	SPLS	Date de création du dossier lié à l'opération au sens galion	
Date de première intégration		Date de première insertion de l'opération dans l'inlocentre. Date figée: ne peut disparaître qu'en cas de suppression ou d'annulation de la décision	
date de dernière intégration		Date de dernière intégration de l'opération. Change à chaque insertion de nouvelle données concernant l'opération suite à une mise à jour dans galion	
Paiement soldé		booléen. Si un paiement a été qualifié de solde de l'opération dans Galion, l'indicateur sera donc "Vrai"	
Code maître d'ouvrage		SIPEN du maître d'ouvrage en charge de l'opération	
Date convention	SPLS	identification du numéro de permis de construire	
		Date de la convention	
Numéro convention		Numéro convention	
N° convention ANRU		N° convention ANRU	
Pré-financ. localisation		Montant du pré-financement	
date prév. ent. Loc.		localisation de l'opération	
Montant fin. principal		date prév. ent. Loc.	
Mont. Acquis fonc.		Montant fin. principal	
Mont. Surch. fonc.		Mont. Acquis fonc.	
Mont. Subv.	SPLS	Mont. Surch. fonc.	
Etat		Mont. Subv.	
nbre Logts LLS	SPLS	Etat	
nbre Logts réhabilitation		nbre Logts LLS	
nbre logts démolition		nbre Logts réhabilitation	
		nbre logts démolition	
Coût opération		Classe de suivi des coûts d'une opération	
Coût opération TTC		Prix de revient prévisionnel de l'opération + TVA	
Coût opération HT		Prix de revient prévisionnel de l'opération	
Agrégat par produit		Classe d'analyse de données par type de financement	
Regroupement de produits		Produits de financements du logement social/ agrégation par produit	Aire GDV / AQS / changement d'usage / démolition / études habitats / Etudes d'OPAH / héberg. d'urgence / Mixte / MOUS / Palulos / Palulos communale/ PATS / PLA/ PLAI/ PLS / PLUS-CD / PSLA / PSP / résidentialisation / RH
Produit	SPLS	code de classement des produits de financement par ordre	
Mont finano principal		montant pour un produit de financement principal d'une opération	
Mont. acquis fonc.		montant de l'acquisition foncière pour une opération	
Mont. surch. fonc.		montant de la surcharge foncière pour une opération	
		prime d'insertion pour une opération	

Déploiement de SPLS (suivi et programmation des logements sociaux)

Nbre de logs Nbre Logs LLS Nbre Logs Réhabilitation Nbre Logs démolition	SPLS	Nbr de logements pour une opération tous cadre Nombre de logements pour opération concernant le neuf et l'acquisition amélioration Nombre de logements pour une opération concernant la réhabilitation Nombre de logements pour une opération concernant la démolition	
permis de construire N° de permis	SPLS	Classe permis de construire : rassemble l'ensemble des données relatives aux permis de construire	
Plan de financement Produit Imputation Libellé financement N° décision Etablissement fin. prêteur Date de la décision Type de décision Année gestion financement Montant financier Montant financier		Classe de suivi de composition du plan de financement des opérations Produits de financements du logement social code d'imputation budgétaire	non listable - trop de valeur
Paieement Date acompte Paie soldée Montant TTC acompte	SPLS SPLS	Intitulé des sources de financement qui composent le plan de financement N° de la décision de financement (principale ou complémentaire) Nom de l'établissement financier prêteur	démolition/ fonds propres/ ne pas utiliser / PLS promoteurs privés relance / prêt odc foncier / prêt CDC logement / prêt Peec - concours privilégiés / subvention ANRU / subvention auel/ subvention commune / subv. département / subv. EPCI/ subv. Etat / subvention PEEC / subvention région
LLS Prix de revient Charge foncière ou immobilière		date de la décision de financement (principale ou complémentaire) Type de décision engagée Année gestion finano. montant des décisions correspondantes	Acquisition foncière / financement principal/ surcharge foncière/prime d'insertion IDF
(VRD incluse) dont Achat immobilier ou terrain Coût du bâtiment ou des travaux prestation intellectuelle montant total type régime foncier type estim. foncier	SPLS	Classe de suivi des paiements date de référencement de l'acompte de Galion boolean. Si le paiement constitue le solde de l'opération alors "vrai" Montant de l'acompte saisi	
Energ. qualit. / nature logt.		Classe de suivi spécifique des opérations neuves et acquisition- amélioration Sous classe de suivi du prix de revient d'une opération Charge foncière ou immobilière en fonction de la nature de l'opération	
Caractéristiques énergétiques Individuel/collectif Energie chauffage Energie chauffage complémentaire Type chauffage (Indiv/collectif) Energie ECS Type ECS (Indiv/collectif) Energie ECS complémentaire		(VRD incluse même si décomposée dans Galion) Indication éventuelle du prix de l'achat d'immeuble ou du terrain composant la charge foncière ou immobilière selon la nature d'opération coût du bâtiment ou des travaux en fonction de la nature d'opération coût des prestations intellectuelles Charge foncière ou immobilière (VRD incluse)+coût du bâtiment ou des travaux en fonction de la nature d'opération+prestation intellectuelle type de régime du foncier type d'estimation du foncier	
Labels Individuel/collectif Label Qualité Label de qualité Label qualité accessibilité Label « Art. 90 LFI » Autre label qualité Renouvellement de chaudières Nbr log access handicap Nbr log desservis ascenseurs Surface des LCP		classe de suivi des caractéristiques du logement au sens RT2005. type d'habitat type d'énergie de chauffage type d'énergie de chauffage complémentaire mode de chauffage type d'énergie eau chaude sanitaire mode de prod' d'énergie pr eau chaude sanitaire type d'énergie eau chaude sanitaire complémentaire	COLLECTIF / INDIVIDUEL / collectif / individuel bois/butane-propane (X2)/charbon/chauffage urbain Electricité/Fuel/Gaz/géothermie/solaire/pompe à chaleur Autre / Géothermie / pas d'énergie complémentaire (X2) pompe à chaleur / solaire collectif/individuel/mixte Autre / bois/ butane-propane (X2) / charbon /chauffage urbain/électricité / Fuel / Gaz / géothermie / solaire / pompe à chaleur COLLECTIF / INDIVIDUEL / collectif / individuel boolean. Présence du label qualitel 0 / non (X2) / oui (x2) détenteur d'un label qualité HPE / THPE boolean. Présence du label qualitel accessibilité 0 / non (X2) / oui (x2) boolean. Label « Art. 90 LFI » (allongement taxe) foncière à 20 ans s/o de qualité environnementale 0 / non (X2) / oui (x2) boolean. Présence d'un autre label qualité 0 / non (X2) / oui (x2) boolean. Présence renouvellement de chaudières 0 / non (X2) / oui (x2) nombre de logement accessible aux handicapés Nombre de logements desservis par ascenseurs surface des looaux collectifs résidentiels



Déploiement de SPLS (suivi et programmation des logements sociaux)

<table border="1"> <tr><td>Surfaces et Nbr par type</td></tr> <tr><td>Nbr pièces</td></tr> <tr><td>Nbr logt</td></tr> <tr><td>SH</td></tr> <tr><td>SH</td></tr> <tr><td>SA</td></tr> </table>	Surfaces et Nbr par type	Nbr pièces	Nbr logt	SH	SH	SA	<table border="1"> <tr><td>Surface et Nbr. Logt</td></tr> <tr><td>Nbr Logt</td></tr> <tr><td>SH totale</td></tr> </table>	Surface et Nbr. Logt	Nbr Logt	SH totale	<table border="1"> <tr><td>Surf. Loy. Prod nature loct</td></tr> <tr><td>Produit</td></tr> <tr><td>Individuel/collectif</td></tr> </table>	Surf. Loy. Prod nature loct	Produit	Individuel/collectif	<table border="1"> <tr><td>Loyer</td></tr> <tr><td>Loyer principal</td></tr> <tr><td>Loyer maximum</td></tr> <tr><td>Loyer pratiqué</td></tr> <tr><td>Loyer accessoire</td></tr> <tr><td>Nbr garages enterrés</td></tr> <tr><td>Loyer garages enterrés</td></tr> <tr><td>Nbr garages aériens</td></tr> <tr><td>Loyer garages aériens</td></tr> <tr><td>Nbr places stationnement</td></tr> <tr><td>Loyer places stationnement</td></tr> <tr><td>Nbr jardins</td></tr> <tr><td>Loyer jardins</td></tr> <tr><td>Nbr autres services</td></tr> <tr><td>Loyer autres services</td></tr> </table>	Loyer	Loyer principal	Loyer maximum	Loyer pratiqué	Loyer accessoire	Nbr garages enterrés	Loyer garages enterrés	Nbr garages aériens	Loyer garages aériens	Nbr places stationnement	Loyer places stationnement	Nbr jardins	Loyer jardins	Nbr autres services	Loyer autres services	<table border="1"> <tr><td>Classe de description de la typologie des logements</td></tr> <tr><td>Nombre de pièces caractérisant un logement</td></tr> <tr><td>de 1 à 5+</td></tr> <tr><td>Nombre de logements concernés</td></tr> <tr><td>Surface habitable</td></tr> <tr><td>par typologie (surface par type gallon)</td></tr> <tr><td>Surface utile</td></tr> <tr><td>par typologie (surface par type gallon)</td></tr> <tr><td>Surfaces annexes</td></tr> <tr><td>par typologie (surface par type gallon)</td></tr> <tr><td>S/S Classe d'analyse par produit et nature</td></tr> <tr><td>Produits de financements du logement social</td></tr> <tr><td>type d'habitat</td></tr> <tr><td>S/S classe d'analyse par surface</td></tr> <tr><td>Nombre de logements opérations</td></tr> <tr><td>surface utile globale de l'opération</td></tr> <tr><td>S/S classe d'analyse des loyers</td></tr> <tr><td>S/S classe de suivi des loyers</td></tr> <tr><td>Loyer maximum de conventionnement</td></tr> <tr><td>au m<sup>2</sup> de SU</td></tr> <tr><td>Loyer renseigné par l'instructeur (pas obligatoire)</td></tr> <tr><td>au m<sup>2</sup> de SU</td></tr> <tr><td>S/S Classe traitant des ventilations de typologies de surfaces accessoires et de leurs loyers afférents</td></tr> <tr><td>Nombre de garages enterrés de l'opération</td></tr> <tr><td>loyers des garages enterrés de l'opération</td></tr> <tr><td>forfaitaire</td></tr> <tr><td>Nombre de garages aériens de l'opération</td></tr> <tr><td>loyer des garages aériens de l'opération</td></tr> <tr><td>forfaitaire</td></tr> <tr><td>Nombre de places de stationnement de l'opération</td></tr> <tr><td>Loyers des places de stationnement de l'opération</td></tr> <tr><td>forfaitaire</td></tr> <tr><td>Nombre de jardins de l'opération</td></tr> <tr><td>Loyers des jardins</td></tr> <tr><td>forfaitaire</td></tr> <tr><td>Nombre de surfaces autre service</td></tr> <tr><td>Loyers des surfaces autre service</td></tr> <tr><td>forfaitaire</td></tr> </table>	Classe de description de la typologie des logements	Nombre de pièces caractérisant un logement	de 1 à 5+	Nombre de logements concernés	Surface habitable	par typologie (surface par type gallon)	Surface utile	par typologie (surface par type gallon)	Surfaces annexes	par typologie (surface par type gallon)	S/S Classe d'analyse par produit et nature	Produits de financements du logement social	type d'habitat	S/S classe d'analyse par surface	Nombre de logements opérations	surface utile globale de l'opération	S/S classe d'analyse des loyers	S/S classe de suivi des loyers	Loyer maximum de conventionnement	au m <sup>2</sup> de SU	Loyer renseigné par l'instructeur (pas obligatoire)	au m <sup>2</sup> de SU	S/S Classe traitant des ventilations de typologies de surfaces accessoires et de leurs loyers afférents	Nombre de garages enterrés de l'opération	loyers des garages enterrés de l'opération	forfaitaire	Nombre de garages aériens de l'opération	loyer des garages aériens de l'opération	forfaitaire	Nombre de places de stationnement de l'opération	Loyers des places de stationnement de l'opération	forfaitaire	Nombre de jardins de l'opération	Loyers des jardins	forfaitaire	Nombre de surfaces autre service	Loyers des surfaces autre service	forfaitaire
Surfaces et Nbr par type																																																																					
Nbr pièces																																																																					
Nbr logt																																																																					
SH																																																																					
SH																																																																					
SA																																																																					
Surface et Nbr. Logt																																																																					
Nbr Logt																																																																					
SH totale																																																																					
Surf. Loy. Prod nature loct																																																																					
Produit																																																																					
Individuel/collectif																																																																					
Loyer																																																																					
Loyer principal																																																																					
Loyer maximum																																																																					
Loyer pratiqué																																																																					
Loyer accessoire																																																																					
Nbr garages enterrés																																																																					
Loyer garages enterrés																																																																					
Nbr garages aériens																																																																					
Loyer garages aériens																																																																					
Nbr places stationnement																																																																					
Loyer places stationnement																																																																					
Nbr jardins																																																																					
Loyer jardins																																																																					
Nbr autres services																																																																					
Loyer autres services																																																																					
Classe de description de la typologie des logements																																																																					
Nombre de pièces caractérisant un logement																																																																					
de 1 à 5+																																																																					
Nombre de logements concernés																																																																					
Surface habitable																																																																					
par typologie (surface par type gallon)																																																																					
Surface utile																																																																					
par typologie (surface par type gallon)																																																																					
Surfaces annexes																																																																					
par typologie (surface par type gallon)																																																																					
S/S Classe d'analyse par produit et nature																																																																					
Produits de financements du logement social																																																																					
type d'habitat																																																																					
S/S classe d'analyse par surface																																																																					
Nombre de logements opérations																																																																					
surface utile globale de l'opération																																																																					
S/S classe d'analyse des loyers																																																																					
S/S classe de suivi des loyers																																																																					
Loyer maximum de conventionnement																																																																					
au m <sup>2</sup> de SU																																																																					
Loyer renseigné par l'instructeur (pas obligatoire)																																																																					
au m <sup>2</sup> de SU																																																																					
S/S Classe traitant des ventilations de typologies de surfaces accessoires et de leurs loyers afférents																																																																					
Nombre de garages enterrés de l'opération																																																																					
loyers des garages enterrés de l'opération																																																																					
forfaitaire																																																																					
Nombre de garages aériens de l'opération																																																																					
loyer des garages aériens de l'opération																																																																					
forfaitaire																																																																					
Nombre de places de stationnement de l'opération																																																																					
Loyers des places de stationnement de l'opération																																																																					
forfaitaire																																																																					
Nombre de jardins de l'opération																																																																					
Loyers des jardins																																																																					
forfaitaire																																																																					
Nombre de surfaces autre service																																																																					
Loyers des surfaces autre service																																																																					
forfaitaire																																																																					
<table border="1"> <tr><td>réhabilitation</td></tr> <tr><td>Surface et coût</td></tr> <tr><td>Produit</td></tr> <tr><td>Indicateur petits travaux</td></tr> <tr><td>Année d'achèvement</td></tr> <tr><td>SH avant travaux</td></tr> <tr><td>SH après travaux</td></tr> <tr><td>Montant total HT hors</td></tr> <tr><td>Pièces Trv</td></tr> <tr><td>Subventionnables HT</td></tr> </table>	réhabilitation	Surface et coût	Produit	Indicateur petits travaux	Année d'achèvement	SH avant travaux	SH après travaux	Montant total HT hors	Pièces Trv	Subventionnables HT	<table border="1"> <tr><td>Classe de suivi spécifique des op' de réhabilitation</td></tr> <tr><td>S/S Classe d'analyse des Coût et surface d'une opération de réhabilitation</td></tr> <tr><td>Produits de financements du logement social</td></tr> <tr><td>PALLULOS/PALULOS communale/AQS</td></tr> <tr><td>Indique si le financement PALLULOS concerne des petits travaux</td></tr> <tr><td>Année d'achèvement du bâtis à réhabiliter</td></tr> <tr><td>Surface habitable avant travaux</td></tr> <tr><td>Surface habitable après travaux</td></tr> <tr><td>Montant total en HT des honoraires</td></tr> <tr><td>Montant total des travaux subventionnables</td></tr> </table>	Classe de suivi spécifique des op' de réhabilitation	S/S Classe d'analyse des Coût et surface d'une opération de réhabilitation	Produits de financements du logement social	PALLULOS/PALULOS communale/AQS	Indique si le financement PALLULOS concerne des petits travaux	Année d'achèvement du bâtis à réhabiliter	Surface habitable avant travaux	Surface habitable après travaux	Montant total en HT des honoraires	Montant total des travaux subventionnables	<table border="1"> <tr><td>Montant total des travaux non subventionnables</td></tr> <tr><td>S/S Classe d'analyse par type d'habitat</td></tr> <tr><td>Produits de financements du logement social</td></tr> <tr><td>type d'habitat</td></tr> <tr><td>Individuel/collectif</td></tr> <tr><td>Nbr de logement avant travaux</td></tr> <tr><td>Nbr de logement après travaux</td></tr> <tr><td>S/S classe d'analyse par ventilation des typologies</td></tr> <tr><td>typologie du logement réhabilité</td></tr> <tr><td>1/2/3/4/5 pièces et +</td></tr> <tr><td>Nbr de logts correspondants à la typologie av trav</td></tr> <tr><td>Nbr de logts correspondants à la typologie ap trav</td></tr> <tr><td>classe de suivi des interventions de réhabilitations</td></tr> <tr><td>S/S classe d'analyse par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Nature des travaux par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>amélioration de parties communes / aménagement d'espaces publics / ascenseur / autres / autres travaux - logements / chauffage-ventilation / désamiantage / diagnostics / espaces extérieurs / gros œuvre - maçonnerie / installation électrique / isolation thermique / menuiserie intérieure et extérieure / modification locaux à ordures / plomberie - sanitaires / remise en état de logements vacants / résidentialisation des pieds d'immeubles / revêtement extérieur hors isolation / revêtement intérieur - peinture / sécurisation / toiture</td></tr> <tr><td>Nombre de logements réhabilités par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Montant des travaux HT par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>S/S classe de suivi de détail de certains corps d'Etat</td></tr> <tr><td>S/S nature de corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Nombre de logts réhabilités par S/S corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Montant des travaux HT par S/S corps d'Etat</td></tr> </table>	Montant total des travaux non subventionnables	S/S Classe d'analyse par type d'habitat	Produits de financements du logement social	type d'habitat	Individuel/collectif	Nbr de logement avant travaux	Nbr de logement après travaux	S/S classe d'analyse par ventilation des typologies	typologie du logement réhabilité	1/2/3/4/5 pièces et +	Nbr de logts correspondants à la typologie av trav	Nbr de logts correspondants à la typologie ap trav	classe de suivi des interventions de réhabilitations	S/S classe d'analyse par corps d'Etat	Nature des travaux par corps d'Etat	amélioration de parties communes / aménagement d'espaces publics / ascenseur / autres / autres travaux - logements / chauffage-ventilation / désamiantage / diagnostics / espaces extérieurs / gros œuvre - maçonnerie / installation électrique / isolation thermique / menuiserie intérieure et extérieure / modification locaux à ordures / plomberie - sanitaires / remise en état de logements vacants / résidentialisation des pieds d'immeubles / revêtement extérieur hors isolation / revêtement intérieur - peinture / sécurisation / toiture	Nombre de logements réhabilités par corps d'Etat	Montant des travaux HT par corps d'Etat	S/S classe de suivi de détail de certains corps d'Etat	S/S nature de corps d'Etat	Nombre de logts réhabilités par S/S corps d'Etat	Montant des travaux HT par S/S corps d'Etat																									
réhabilitation																																																																					
Surface et coût																																																																					
Produit																																																																					
Indicateur petits travaux																																																																					
Année d'achèvement																																																																					
SH avant travaux																																																																					
SH après travaux																																																																					
Montant total HT hors																																																																					
Pièces Trv																																																																					
Subventionnables HT																																																																					
Classe de suivi spécifique des op' de réhabilitation																																																																					
S/S Classe d'analyse des Coût et surface d'une opération de réhabilitation																																																																					
Produits de financements du logement social																																																																					
PALLULOS/PALULOS communale/AQS																																																																					
Indique si le financement PALLULOS concerne des petits travaux																																																																					
Année d'achèvement du bâtis à réhabiliter																																																																					
Surface habitable avant travaux																																																																					
Surface habitable après travaux																																																																					
Montant total en HT des honoraires																																																																					
Montant total des travaux subventionnables																																																																					
Montant total des travaux non subventionnables																																																																					
S/S Classe d'analyse par type d'habitat																																																																					
Produits de financements du logement social																																																																					
type d'habitat																																																																					
Individuel/collectif																																																																					
Nbr de logement avant travaux																																																																					
Nbr de logement après travaux																																																																					
S/S classe d'analyse par ventilation des typologies																																																																					
typologie du logement réhabilité																																																																					
1/2/3/4/5 pièces et +																																																																					
Nbr de logts correspondants à la typologie av trav																																																																					
Nbr de logts correspondants à la typologie ap trav																																																																					
classe de suivi des interventions de réhabilitations																																																																					
S/S classe d'analyse par corps d'Etat																																																																					
Nature des travaux par corps d'Etat																																																																					
amélioration de parties communes / aménagement d'espaces publics / ascenseur / autres / autres travaux - logements / chauffage-ventilation / désamiantage / diagnostics / espaces extérieurs / gros œuvre - maçonnerie / installation électrique / isolation thermique / menuiserie intérieure et extérieure / modification locaux à ordures / plomberie - sanitaires / remise en état de logements vacants / résidentialisation des pieds d'immeubles / revêtement extérieur hors isolation / revêtement intérieur - peinture / sécurisation / toiture																																																																					
Nombre de logements réhabilités par corps d'Etat																																																																					
Montant des travaux HT par corps d'Etat																																																																					
S/S classe de suivi de détail de certains corps d'Etat																																																																					
S/S nature de corps d'Etat																																																																					
Nombre de logts réhabilités par S/S corps d'Etat																																																																					
Montant des travaux HT par S/S corps d'Etat																																																																					
<table border="1"> <tr><td>Récap. Trv Non Subventionnables HT</td></tr> <tr><td>Nbr logt / prod Et nature loct</td></tr> <tr><td>Produit</td></tr> <tr><td>Indicool</td></tr> <tr><td>Nbr logt avant travaux</td></tr> <tr><td>Nbr logt après travaux</td></tr> <tr><td>Nbr logt / type</td></tr> <tr><td>Type loct réhab</td></tr> <tr><td>Nbr logt avant trav / type</td></tr> <tr><td>Nbr logt après trav / type</td></tr> <tr><td>Nbr logt. mont nature trav.</td></tr> <tr><td>Par corps d'état</td></tr> <tr><td>Nature des travaux par corps d'état</td></tr> <tr><td>Nbr logt trav réhab</td></tr> <tr><td>Montant trav réhab</td></tr> <tr><td>Par suivi particulier</td></tr> <tr><td>Nature travaux par suivi part.</td></tr> <tr><td>Nbr logt trav réhab</td></tr> <tr><td>Montant trav réhab</td></tr> </table>	Récap. Trv Non Subventionnables HT	Nbr logt / prod Et nature loct	Produit	Indicool	Nbr logt avant travaux	Nbr logt après travaux	Nbr logt / type	Type loct réhab	Nbr logt avant trav / type	Nbr logt après trav / type	Nbr logt. mont nature trav.	Par corps d'état	Nature des travaux par corps d'état	Nbr logt trav réhab	Montant trav réhab	Par suivi particulier	Nature travaux par suivi part.	Nbr logt trav réhab	Montant trav réhab	<table border="1"> <tr><td>Nature des travaux par corps d'état</td></tr> <tr><td>Nbr logt trav réhab</td></tr> <tr><td>Montant trav réhab</td></tr> <tr><td>Nature travaux par suivi part.</td></tr> <tr><td>Nbr logt trav réhab</td></tr> <tr><td>Montant trav réhab</td></tr> </table>	Nature des travaux par corps d'état	Nbr logt trav réhab	Montant trav réhab	Nature travaux par suivi part.	Nbr logt trav réhab	Montant trav réhab	<table border="1"> <tr><td>Montant total des travaux non subventionnables</td></tr> <tr><td>S/S Classe d'analyse par type d'habitat</td></tr> <tr><td>Produits de financements du logement social</td></tr> <tr><td>type d'habitat</td></tr> <tr><td>Individuel/collectif</td></tr> <tr><td>Nbr de logement avant travaux</td></tr> <tr><td>Nbr de logement après travaux</td></tr> <tr><td>S/S classe d'analyse par ventilation des typologies</td></tr> <tr><td>typologie du logement réhabilité</td></tr> <tr><td>1/2/3/4/5 pièces et +</td></tr> <tr><td>Nbr de logts correspondants à la typologie av trav</td></tr> <tr><td>Nbr de logts correspondants à la typologie ap trav</td></tr> <tr><td>classe de suivi des interventions de réhabilitations</td></tr> <tr><td>S/S classe d'analyse par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Nature des travaux par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>amélioration de parties communes / aménagement d'espaces publics / ascenseur / autres / autres travaux - logements / chauffage-ventilation / désamiantage / diagnostics / espaces extérieurs / gros œuvre - maçonnerie / installation électrique / isolation thermique / menuiserie intérieure et extérieure / modification locaux à ordures / plomberie - sanitaires / remise en état de logements vacants / résidentialisation des pieds d'immeubles / revêtement extérieur hors isolation / revêtement intérieur - peinture / sécurisation / toiture</td></tr> <tr><td>Nombre de logements réhabilités par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Montant des travaux HT par corps d'Etat</td></tr> <tr><td>S/S classe de suivi de détail de certains corps d'Etat</td></tr> <tr><td>S/S nature de corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Nombre de logts réhabilités par S/S corps d'Etat</td></tr> <tr><td>Montant des travaux HT par S/S corps d'Etat</td></tr> </table>	Montant total des travaux non subventionnables	S/S Classe d'analyse par type d'habitat	Produits de financements du logement social	type d'habitat	Individuel/collectif	Nbr de logement avant travaux	Nbr de logement après travaux	S/S classe d'analyse par ventilation des typologies	typologie du logement réhabilité	1/2/3/4/5 pièces et +	Nbr de logts correspondants à la typologie av trav	Nbr de logts correspondants à la typologie ap trav	classe de suivi des interventions de réhabilitations	S/S classe d'analyse par corps d'Etat	Nature des travaux par corps d'Etat	amélioration de parties communes / aménagement d'espaces publics / ascenseur / autres / autres travaux - logements / chauffage-ventilation / désamiantage / diagnostics / espaces extérieurs / gros œuvre - maçonnerie / installation électrique / isolation thermique / menuiserie intérieure et extérieure / modification locaux à ordures / plomberie - sanitaires / remise en état de logements vacants / résidentialisation des pieds d'immeubles / revêtement extérieur hors isolation / revêtement intérieur - peinture / sécurisation / toiture	Nombre de logements réhabilités par corps d'Etat	Montant des travaux HT par corps d'Etat	S/S classe de suivi de détail de certains corps d'Etat	S/S nature de corps d'Etat	Nombre de logts réhabilités par S/S corps d'Etat	Montant des travaux HT par S/S corps d'Etat																				
Récap. Trv Non Subventionnables HT																																																																					
Nbr logt / prod Et nature loct																																																																					
Produit																																																																					
Indicool																																																																					
Nbr logt avant travaux																																																																					
Nbr logt après travaux																																																																					
Nbr logt / type																																																																					
Type loct réhab																																																																					
Nbr logt avant trav / type																																																																					
Nbr logt après trav / type																																																																					
Nbr logt. mont nature trav.																																																																					
Par corps d'état																																																																					
Nature des travaux par corps d'état																																																																					
Nbr logt trav réhab																																																																					
Montant trav réhab																																																																					
Par suivi particulier																																																																					
Nature travaux par suivi part.																																																																					
Nbr logt trav réhab																																																																					
Montant trav réhab																																																																					
Nature des travaux par corps d'état																																																																					
Nbr logt trav réhab																																																																					
Montant trav réhab																																																																					
Nature travaux par suivi part.																																																																					
Nbr logt trav réhab																																																																					
Montant trav réhab																																																																					
Montant total des travaux non subventionnables																																																																					
S/S Classe d'analyse par type d'habitat																																																																					
Produits de financements du logement social																																																																					
type d'habitat																																																																					
Individuel/collectif																																																																					
Nbr de logement avant travaux																																																																					
Nbr de logement après travaux																																																																					
S/S classe d'analyse par ventilation des typologies																																																																					
typologie du logement réhabilité																																																																					
1/2/3/4/5 pièces et +																																																																					
Nbr de logts correspondants à la typologie av trav																																																																					
Nbr de logts correspondants à la typologie ap trav																																																																					
classe de suivi des interventions de réhabilitations																																																																					
S/S classe d'analyse par corps d'Etat																																																																					
Nature des travaux par corps d'Etat																																																																					
amélioration de parties communes / aménagement d'espaces publics / ascenseur / autres / autres travaux - logements / chauffage-ventilation / désamiantage / diagnostics / espaces extérieurs / gros œuvre - maçonnerie / installation électrique / isolation thermique / menuiserie intérieure et extérieure / modification locaux à ordures / plomberie - sanitaires / remise en état de logements vacants / résidentialisation des pieds d'immeubles / revêtement extérieur hors isolation / revêtement intérieur - peinture / sécurisation / toiture																																																																					
Nombre de logements réhabilités par corps d'Etat																																																																					
Montant des travaux HT par corps d'Etat																																																																					
S/S classe de suivi de détail de certains corps d'Etat																																																																					
S/S nature de corps d'Etat																																																																					
Nombre de logts réhabilités par S/S corps d'Etat																																																																					
Montant des travaux HT par S/S corps d'Etat																																																																					

Déploiement de SPLS (suivi et programmation des logements sociaux)

<b>Démolition</b>		<b>Classe de suivi spécifique des op' de démolition</b>	
<b>Logstypage d'habitat</b>	Individuel/collectif <i>Nbrx logg démolis</i>	S/S classe d'analyse par type d'habitat	
		type d'habitat	individuel/collectif
		Nombre de logements démolis	
<b>Travaux ou prestations</b>	Nature travaux ou prestations <i>Montant HT</i>	<b>S/S classe d'analyse du prix de revient de démolition</b>	
		Nature des différents postes du prix de revient	charges de capital restant d5 / compensation pour la perte d'autofinancement / coût d'accompagnement social / coût direct de démolition / coûts techniques de démolition / dépenses d'aménagement / dépenses de déménagement / désamiantage / honoraires / remise en état terrains
		montant HT pour chaque poste de financement	
<b>Gens du voyage</b>	Catégorie d'aire Année mise en service Mois mise en service <i>Nbr places caravanes</i>	<b>Classe de suivi spécifique de production des aires pour les gens du voyage</b>	
		type d'aire d'accueil	Aire d'accueil / aire de grand passage / aire de petit passage / réhabilitation aire / terrains familiaux
		année de mise en service	
		mois de mise en service	
		nombre de places pour caravanes	

Extrait du dictionnaire des données spécifiques à l'infocentre SPLS :

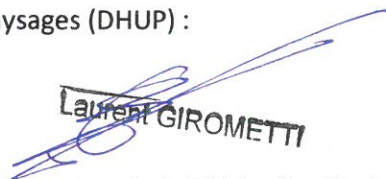
UNIVERS Système d'information sur les logements aidés (SISAL) SPLS		définition	Si liste/ commentaire
<b>Programmation</b>			
	Montant de subvention	montant de la subvention demandée	
	date dépôt permis de construire		
	Révision PLU	booléen oui/non	
	Droit péremption urbain	booléen oui/non	
	Année de programmation souhaitée		
	Année de programmation retenue		

**Signature de la convention nationale d'accès aux données du financement du logement social**

Fait à Paris....., le 4 AOUT 2015

Signature des têtes de réseau nationales

Le Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) :



Laurent GIROMETTI

Le Directeur de la Fédération Nationale des Associations Régionales (FNAR) :

Le Président de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) :

Le Président de la Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) :

La Présidente de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives HLM :

Le Directeur général de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (OPH) :

Le Président de l'Association des Communes de France (AdCF) :

Le Président de l'Association des Communautés Urbaines et Métropoles de France (ACUF) :

Le Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF) :

Le Président de l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) :

Le Directeur Général d'Action Logement – Union des Entreprises et des Salariés pour le Logement (UESL) :

Le Président de la Fédération des Entreprises Publiques Locales (EPL)

La Directrice Générale Adjointe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) :

Signature des AR HLM

Le Président de l'Association régionale des organismes HLM d'Alsace (AREAL) :

La Présidente de l'Association Régionale des organismes sociaux pour l'habitat en Aquitaine :

Le Président de l'Association régionale Auvergne de l'Union sociale pour l'habitat :

Le Président de l'Association régionale pour l'habitat social Basse-Normandie :

Le Président de l'Union sociale pour l'habitat de Bourgogne :

Le Président de l'Association régionale des organismes pour l'habitat en Bretagne (ARO habitat Bretagne) :

Le Président de l'Union sociale pour l'habitat de la région Centre :

Le Président de l'Association régionale pour l'habitat de Champagne-Ardenne (ARCA) :

La Présidente de l'Union sociale pour l'habitat Franche-Comté :

Le Président de l'Union sociale pour l'habitat de Haute-Normandie :

Le Président de l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France (AORIF) :

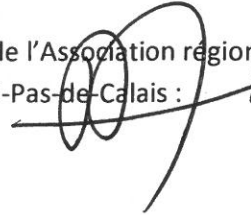
Le Président de l'Union sociale pour l'habitat Languedoc-Roussillon (URO Habitat) :

Le Président de l'Union sociale pour l'habitat du  
Limousin (AROLIM) :

Le Président de l'Association régionale pour  
l'habitat en Lorraine (ARELOR) :

Le Président de l'Union sociale pour l'habitat  
Midi-Pyrénées :

Le Président de l'Association régionale pour  
l'habitat Nord-Pas-de-Calais :



Le Président de l'Union sociale pour l'habitat des  
Pays de la Loire :

La Présidente de l'Union régionale pour l'habitat  
en Picardie :

Le Président de l'Association régionale des  
organismes sociaux pour l'habitat en Poitou-  
Charentes :

Le Président de l'Association régionale des  
organismes HLM de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et Corse (ARO HLM PACA-Corse) :

Le Président de l'Union sociale pour l'Habitat  
Rhône-Alpes (ARRA) :

